

**Dcret n°2017 -779 du 5 mai 2017 relatif à l'accès sous forme électronique aux données essentielles des conventions de subvention**

AUTORITE ADMINISTRATIVE : BEAUPREAU-EN-MAUGES				BENEFICIAIRE		SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT		
N°SIREN	Date signature convention	Rfrence juridique	Priode	Intitulé	Objet	Montant	Priode	Conditions de versement
200053619	24 août 2021	Dlibération n°21-05-02 du 27 mai 2021	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024	Centre social Evre et Mauges  N°SIREN 327 420 824	Animation de la vie sociale et associative, accompagnement professionnel et social, activités en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille	Voté par dlibération chaque année (Plafond fixé à 595 900 €)  544 100 € en 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023	Acomptes trimestriels versés en janvier, avril et juin correspondant au 1/3 de la subvention N-1  Solde versé sur justificatifs (bilan d'activité, analyse financière) et après le vote de la subvention
200053619	9 juin 2023	Dlibération n°23-06-03 du 9 juin 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2024	Association Récrammes  N°SIREN 433 872 116	Gestion des activités suivantes : - accueil périscolaire - accueil de loisirs - Multi accueil	Voté par dlibération chaque année  442 779 € en 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023	Acomptes trimestriels versés en janvier, avril et juin correspondant au 1/3 de la subvention N-1  Solde versé sur justificatifs (rapport d'activité, analyse financière) et après le vote de la subvention

200053619	9 novembre 2020  Avenant 1	Délibération n°20-11-24 du 26 novembre 2020  Délibération n°23-08-33 du 31 août 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023  Du 1 <sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023	Association Familles rurales de la Chapelle du Genêt  N°SIREN 379 876 998	Gestion du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, de la bibliothèque, des accueils de loisirs et des activités destinées aux familles, jeunes et adultes	Vote par délibération chaque année  29 000 € en 2020, 2021 et 2022  25 137 € en 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	Compte-rendu financier attestant de l'utilisation conforme de la subvention vis-à-vis de la convention
200053619	30 novembre 2021	Délibération n°22-10-05 du 27 octobre 2022	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022	Association OGEc St Jean BEAUPREAU  N°SIREN 786 127 688	Gestion du restaurant scolaire	Vote par délibération chaque année  73 036,40 € en 2022	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022	Acomptes trimestriels versés en janvier, avril et juin correspondant au % de la subvention N-1  Solde versé sur justificatifs (bilan d'activité, analyse financière) et après le vote de la subvention
200053619	29 octobre 2021	Délibération n°21-10-31 du 28 octobre 2021	Du 15 juillet 2021 au 15 juillet 2023	Association Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou  N°SIREN 322 119 181	Atlas partagé de la Biodiversité communale de Beaupréau-en-Mauges	Vote par délibération chaque année  25 060 € en 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	30 % du montant annuel en janvier 40 % du montant annuel en juin  Solde de 30 % versé après les vérifications réalisées par la commune conformément à l'article 6 et le cas échéant

								l'acceptation des modifications prévues à l'article 3.4
200053619	1 avril 2022	Délibération n°22-03-25 du 31 mars 2022	Du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2024	Association Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou  N°SIREN 322 119 181	Accompagnement et animations pour l'aménagement et la gestion des espaces publics et espaces naturels du territoire.	Vote par délibération chaque année  16 575 € en 2023	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023	4 400 € à la notification de la convention 40 % du montant annuel en juin  Solde de 30 % versé après les vérifications réalisées par la commune conformément à l'article 6.
<b>TOTAL</b>						<b>1 126 687,40 €</b>		